

## Appel à la participation

### Essais scientifiques portant sur une route montante s'éloignant du cap de la Tête au Chien

Le secteur du cap de la Tête au Chien est assidûment fréquenté par le béluga du Saint-Laurent, une espèce en voie de disparition. Le dérangement par le bruit sous-marin de la navigation est l'une des principales menaces à son rétablissement. Ces essais scientifiques visent à documenter une option pour y rehausser la protection du béluga.

Dans cette perspective, l'environnement sonore du secteur a été enregistré au cours des étés 2022 et 2023 dans le cadre d'un suivi initié par Parcs Canada grâce à la présence d'un hydrophone déployé à environ ½ mille nautique du cap de la Tête au Chien. Un deuxième hydrophone, déployé par l'Université du Québec en Outaouais, s'ajoutera en 2024.

À l'été 2024, les navires sujets au pilotage obligatoire sont invités à participer à des essais scientifiques pour évaluer les effets de privilégier une route les éloignant du cap de la Tête au Chien lors de leur route montante. **Aucun impact opérationnel n'est anticipé.**

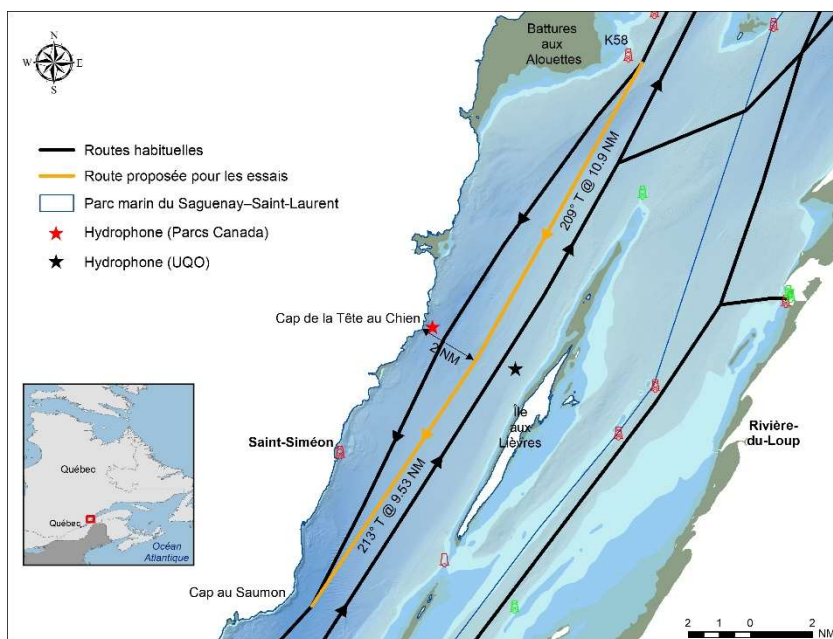
- **Pourquoi :** Évaluer les effets sur l'environnement acoustique des bélugas. Les aspects opérationnels (p.ex. le temps de transit des navires) et écologiques (activités acoustiques et utilisation du secteur par les bélugas) seront aussi documentés.
- **Où :** sur la route montante, entre la bouée K58 et le cap au Saumon (trajet d'environ 21 milles nautiques).
- **Quoi et Quand :**



Les équipages sont invités à fournir de l'information sur les paramètres opérationnels, par le biais de ce [formulaire en ligne \(voir code QR\)](#).

- Périodes d'essais scientifiques : **juillet et septembre** – les participants privilégient une route montante à environ 2 milles nautiques du cap de la Tête au Chien, sans compromettre la sécurité de la navigation (**trajectoire en orange sur la carte ci-dessous**).
- Période de référence : **juin, août et octobre** – route montante habituelle.

- **Qui :** Tous les navires sujets au pilotage obligatoire en montant l'estuaire du Saint-Laurent.



Ces essais scientifiques sont une initiative du Groupe de travail sur le transport maritime et la protection des mammifères marins (G2T3M), qui a le mandat d'identifier des pistes de solution pour réduire les risques associés au transport maritime encourus par les mammifères marins dans l'estuaire du Saint-Laurent et le Saguenay, tout en tenant compte des contraintes opérationnelles de la marine marchande et sans compromettre la sécurité. Le G2T3M est composé d'organisations et de personnes-ressources provenant des secteurs de la navigation commerciale, de la conservation et de la protection du milieu marin, du milieu scientifique et des gouvernements fédéral et provincial.

**Merci de votre précieuse collaboration.**

**Pour joindre les co-présidents du G2T3M :**

**Pêches et Océans Canada :**

Samuel Turgeon  
Institut Maurice-Lamontagne  
Mont-Joli (Québec)  
Samuel.Turgeon@dfo-mpo.gc.ca

**Parcs Canada :**

Véronik de la Chenelière  
Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent  
Tadoussac (Québec)  
veronik.delacheneliere@pc.gc.ca